

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 49 du 5 novembre 2015

**PARTIE PERMANENTE
État-Major des Armées (EMA)**

Texte 5

DÉCISION N° 14781/DEF/DCSCA/SDM/FIN

fixant la liste des sous-trésoreries militaires au sein des trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense.

Du 23 octobre 2015

DÉCISION N° 14781/DEF/DCSCA/SDM/FIN fixant la liste des sous-trésoreries militaires au sein des trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense.

Du 23 octobre 2015

NOR D E F E 1 5 5 1 8 7 6 S

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Textes abrogés :

Décision n° 2316/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 8 avril 2011 (BOC N° 18 du 6 mai 2011, texte 7 ; BOEM 113.8, 513.2.2).

Décision n° 3404/DEF/DCSCA/SD-FBC du 14 juin 2011 (BOC N° 32 du 12 août 2011, texte 7 ; BOEM 113.8).

Décision n° 5629/DEF/DCSCA/SD/FBC/FIN du 25 octobre 2011 (BOC N° 52 du 16 décembre 2011, texte 6).

Décision n° 5630/DEF/DCSCA/SD-FBC/FIN du 25 octobre 2011 (BOC N° 52 du 16 décembre 2011, texte 5 ; BOEM 113.8, 513.2.2).

Décision n° 4973/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 7 août 2012 (BOC N° 40 du 13 septembre 2013, texte 2).

Décision n° 4972/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 7 août 2012 (BOC N° 51 du 23 novembre 2012, texte 3).

Décision n° 9722/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 19 mars 2015 (BOC n° 14 du 26 mars 2015, texte 16 ; BOEM 513.2.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 513.2.2

Référence de publication : BOC n° 49 du 5 novembre 2015, texte 5.

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié, relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 modifié, portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Vu le décret n° 2010-1692 du 30 décembre 2010 relatif aux trésoreries militaires ;

Vu l'arrêté du 17 août 2011 modifié, relatif à l'organisation et au fonctionnement des trésoreries et sous-trésoreries militaires du ministère de la défense et des anciens combattants ;

Vu l'arrêté du 29 juillet 2014 portant organisation du service du commissariat des armées ;

Vu la décision n° 2164/DEF/DCSCA/SD_FBC/MODERFI du 9 décembre 2010 relative aux trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense,

Décide :

Art. 1er. Les sous-trésoreries suivantes sont transférées au groupement de soutien de la base de défense de Cherbourg :

- patrouilleur de surveillance des sites *Aramis*, anciennement rattaché au groupement de soutien de la base de défense de Pau-Bayonne-Tarbes ;
- patrouilleur de surveillance des sites *Athos*, anciennement rattaché au groupement de soutien de la base de défense de Pau-Bayonne-Tarbes.

Art. 2. La sous-trésorerie *Géranium* auparavant rattachée à la trésorerie du groupement de soutien de la base de défense de Cherbourg est transférée à la trésorerie du groupement de soutien de la base de défense de Brest-Lorient.

Art. 3. La sous-trésorerie Port Gentil rattachée à la trésorerie militaire au sein du groupement soutien de la base des forces françaises du Gabon est dissoute.

Art. 4. Les sous-trésoreries au sein des formations navigantes suivantes sont dissoutes :

- transport de chalands de débarquement *Siroco* ;
- pétrolier ravitailleur *Meuse* ;
- patrouilleur *Albatros* ;
- patrouilleur de gendarmerie P671 *Glaive* ;
- vedette de gendarmerie P778 *Réséda*.

Art. 5. Sont abrogées :

- la décision n° 2316/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 8 avril 2011 portant création d'une sous-trésorerie militaire rattachée à la trésorerie militaire du groupement de soutien de la base de défense de Marseille-Aubagne ;
- la décision n° 3404/DEF/DCSCA/SD-FBC du 14 juin 2011 portant création de sous-trésoreries militaires à terre au sein de formations de la marine nationale soutenues par le groupement de soutien de la base de défense de Brest-Lorient ;
- la décision n° 5629/DEF/DCSCA/SD/FBC/FIN du 25 octobre 2011 portant création d'une sous-trésorerie militaire désignée « antenne Mayotte du groupement de soutien de base de défense, direction du commissariat d'outre-mer » à Mayotte rattachée à la trésorerie militaire du groupement de soutien de la base de défense de la Réunion-Mayotte ;
- la décision n° 5630/DEF/DCSCA/SD-FBC/FIN du 25 octobre 2011 portant création d'une sous-trésorerie militaire désignée « centre de formation franco-allemand pour le personnel technico-logistique TIGRE » à Fassberg (Allemagne) rattachée à la trésorerie militaire de la base de défense de Strasbourg - Haguenau ;
- la décision n° 4973/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 7 août 2012 portant création d'une sous-trésorerie militaire désignée « détachement des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne » à Donaueschingen (Allemagne) rattachée à la trésorerie militaire de la base de défense de Strasbourg - Haguenau ;
- la décision n° 4972/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 7 août 2012 portant création d'une sous-trésorerie militaire désignée « EM-COS » rattachée à la trésorerie militaire de base de défense de Villacoublay ;

- la décision n° 9722/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 19 mars 2015 fixant la liste des sous-trésoreries militaires au sein des trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense.

Art. 6. La liste des sous-trésoreries militaires relevant des trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense (GSBdD) est fixée en annexe.

Art. 7. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 2^e classe,
sous-directeur « métiers »,*

Guy LAUTRÉDOU.

ANNEXE.

LISTE DES SOUS-TRÉSORERIES MILITAIRES AU SEIN DES TRÉSORERIES MILITAIRES DES GROUPEMENTS DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE.

TRÉSORERIE MILITAIRE DE RATTACHEMENT.	SOUS-TRÉSORERIE MILITAIRE.
Trésorerie militaire (TM) groupement de soutien de base de défense (GSBdD) Angers-Le Mans-Saumur.	Prytanée national militaire.
	Vedette de gendarmerie P620 <i>Sèvre</i> .
	Vedette de gendarmerie P605 <i>Vertonne</i> .
TM GSBdD Antilles.	Bâtiment de transport léger <i>Dumont d'Urville</i> .
	Frégate de surveillance <i>Germinal</i> .
	Frégate de surveillance <i>Ventôse</i> .
	Patrouilleur côtier P722 <i>Violette</i> .
TM GSBdD Brest-Lorient.	Aviso A69 commandant <i>Blaison</i> .
	Aviso A69 commandant <i>L'herminier</i> .
	Aviso A69 lieutenant de vaisseau <i>Lavallée</i> .
	Aviso A69 lieutenant de vaisseau <i>Le Hénaff</i> .
	Aviso A69 premier maître <i>L'Her</i> .
	Antenne GSBdD de Landivisiau.
	Antenne GSBdD de la presqu'île de Crozon.
	Antenne GSBdD de Lorient-Lann-Bihoué.
	Bâtiment base de plongeurs démineurs <i>Styx</i> .
	Bâtiment d'essais et de mesures <i>Monge</i> .
	Bâtiment d'expérimentation d'essais et de mesures <i>Dupuy de Lôme</i> équipage A.
	Bâtiment d'expérimentation d'essais et de mesures <i>Dupuy de Lôme</i> équipage B.
	Bâtiment d'expérimentation de guerre des mines <i>Thétis</i> .
	Bâtiment de commandement ravitailleur <i>Somme</i> .
	Bâtiment d'instruction à la navigation <i>Églantine</i> .
	Bâtiment d'instruction à la navigation <i>Glycine</i> .
	Bâtiment école <i>Chacal</i> .
	Bâtiment école <i>Guépard</i> .
	Bâtiment école <i>Jaguar</i> .
	Bâtiment école <i>Léopard</i> .
	Bâtiment école <i>Lion</i> .
	Bâtiment école <i>Lynx</i> .
	Bâtiment école <i>Panthère</i> .
	Bâtiment école <i>Tigre</i> .
	Bâtiment hydrographique <i>Borda</i> .
	Bâtiment hydrographique <i>La Pérouse</i> .
	Bâtiment hydrographique <i>Laplace</i> .
	Bâtiment hydrographique et océanographique <i>Beautemps-Beaupré</i> équipage A.
	Bâtiment hydrographique et océanographique <i>Beautemps-Beaupré</i> équipage B.
	Bâtiment remorqueur de sonar <i>Aldébaran</i> .
	Bâtiment remorqueur de sonar <i>Altair</i> .

	Bâtiment remorqueur de sonar <i>Antarès</i> .
	Chasseur de mines tripartite <i>L'aigle</i> .
	Chasseur de mines tripartite <i>Andromède</i> .
	Chasseur de mines tripartite <i>Cassiopée</i> .
	Chasseur de mines tripartite <i>Céphée</i> .
	Chasseur de mines tripartite <i>Croix du Sud</i> .
	Chasseur de mines tripartite <i>Éridan</i> .
	Chasseur de mines tripartite <i>Pégase</i> .
	Chasseur de mines tripartite <i>Sagittaire</i> .
	Côte <i>Mutin</i> .
	Frégate anti sous-marine F70 <i>La Motte-Picquet</i> .
	Frégate anti sous-marine F70 <i>Latouche-Tréville</i> .
	Frégate anti sous-marine F70 <i>Primauguet</i> .
	Frégate multimissions <i>Aquitaine</i> .
	Frégate multimissions <i>Languedoc</i> .
	Frégate multimissions <i>Provence</i> .
	Goélette <i>Belle Poule</i> .
	Goélette <i>Étoile</i> .
	Patrouilleur côtier <i>Fulmar</i> .
	Patrouilleur côtier P720 <i>Géranium</i> .
	Remorqueur de haute mer <i>Malabar</i> .
	Remorqueur de haute mer <i>Tenace</i> .
	Vedette de gendarmerie P601 <i>Élorn</i> .
	Vedette de gendarmerie P615 <i>Penfeld</i> .
	Vedette de gendarmerie P621 <i>Aber-Wrac'h</i> .
	Yawl <i>La Grande Hermine</i> .
	Lycée naval.
TM GSBdD Carcassonne.	Vedette de gendarmerie P612 <i>Maury</i> .
	Vedette de gendarmerie P614 <i>Tech</i> .
TM GSBdD Cherbourg.	Bâtiment base des plongeurs démineurs <i>Vulcain</i> .
	Patrouilleur de service public <i>Cormoran</i> .
	Patrouilleur de service public <i>Flamant</i> .
	Patrouilleur de service public <i>Pluvier</i> .
	Patrouilleur de surveillance des sites <i>Aramis</i> .
	Patrouilleur de surveillance des sites <i>Athos</i> .
TM GSBdD Dijon.	Lycée militaire d'Autun.
TM GSBdD Draguignan.	Vedette de gendarmerie P608 <i>Argens</i> .
	Vedette de gendarmerie P617 <i>Vesubie</i> .
TM GSBdD Évreux.	Vedette de gendarmerie P622 <i>Esteron</i> .
	Vedette de gendarmerie P607 <i>Yser</i> .
TM GSBdD Grenoble-Annecy-Chambéry.	École des pupilles de l'air.
TM GSBdD Guyane.	Patrouilleur P400 <i>La Gracieuse</i> .
	Patrouilleur P400 <i>La Capricieuse</i> .
	Vedette de gendarmerie P623 <i>Mahury</i> .
	Vedette de gendarmerie P624 <i>Organabo</i> .
TM GSBdD Lille.	Vedette de gendarmerie P618 <i>Escaut</i> .

	Vedette de gendarmerie P604 <i>Scarpe</i> .
TM GSBdD Marseille-Aubagne.	Antenne GSBdD d'Aubagne.
	Lycée militaire d'Aix-en-Provence.
	Vedette de gendarmerie P619 <i>Huveaune</i> .
TM GSBdD Nîmes-Orange-Laudun.	Vedette de gendarmerie P609 <i>Hérault</i> .
TM GSBdD Nouvelle-Calédonie.	Fregate de surveillance <i>Vendémiaire</i> .
	Patrouilleur P400 <i>La Glorieuse</i> .
	Patrouilleur P400 <i>La Moqueuse</i> .
	Vedette de gendarmerie P606 <i>Dumbea</i> .
TM GSBdD Pau-Bayonne-Tarbes.	Vedette de gendarmerie P603 <i>Adour</i> .
TM GSBdD Polynésie.	Fregate de surveillance <i>Prairial</i> .
	Patrouilleur côtier P723 <i>Jasmin</i> .
	Patrouilleur de service public <i>Arago</i> .
	Remorqueur ravitailleur <i>Revi</i> .
TM GSBdD Rennes.	Vedette de gendarmerie P616 <i>Trieux</i> .
TM GSBdD Réunion-Mayotte.	Antenne Mayotte du GSBdD-DICOM.
	Bâtiment de transport léger <i>La Grandière</i> .
	Frégate de surveillance <i>Floréal</i> .
	Frégate de surveillance <i>Nivôse</i> .
	Patrouilleur de service public <i>Le Malin</i> .
	Vedette de gendarmerie P602 <i>Verdon</i> .
	Vedette de gendarmerie P611 <i>Odet</i> .
TM GSBdD Rochefort-Cognac.	Vedette de gendarmerie P613 <i>Charente</i> .
TM GSBdD Strasbourg-Haguenau.	Centre de formation franco-allemand pour le personnel technico-logistique TIGRE (CFAPTL TIGRE).
	Détachement des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne (DET FFECSA).
TM GSBdD Toulon.	Aviso A69 commandant <i>Biot</i> .
	Aviso A69 commandant <i>Bouan</i> .
	Aviso A69 commandant <i>Ducuing</i> .
	Aviso A69 enseigne de vaisseau <i>Jacoubet</i> .
	Bâtiment de commandement ravitailleur <i>Marne</i> .
	Bâtiment de commandement ravitailleur <i>Var</i> .
	Bâtiment de projection et de commandement <i>Dixmude</i> .
	Bâtiment de projection et de commandement <i>Mistral</i> .
	Bâtiment de projection et de commandement <i>Tonnerre</i> .
	Bâtiment base des plongeurs démineurs <i>Achéron</i> .
	Bâtiment base des plongeurs démineurs <i>Pluton</i> .
	Bâtiment de soutien à la plongée <i>Alizé</i> .
	Chasseur de mines tripartite <i>Capricorne</i> .
	Chasseur de mines tripartite <i>Lyre</i> .
	Chasseur de mines tripartite <i>Orion</i> .
	Frégate antiaérienne <i>Cassard</i> .
	Frégate antiaérienne <i>Jean Bart</i> .
	Frégate anti sous-marine <i>Montcalm</i> .
	Frégate anti sous-marine <i>Jean de Vienne</i> .
	Frégate furtive <i>Aconit</i> .

	Frégate furtive <i>Courbet</i> .
	Frégate furtive <i>Guépratte</i> .
	Frégate furtive <i>La Fayette</i> .
	Frégate furtive <i>Surcouf</i> .
	Frégate de défense aérienne <i>Chevalier Paul</i> .
	Frégate de défense aérienne <i>Forbin</i> .
	Patrouilleur côtier P721 <i>Jonquille</i> .
	Patrouilleur hauturier <i>L'Adroit</i> .
	Porte-avions <i>Charles de Gaulle</i> .
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Améthyste</i> équipage bleu.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Améthyste</i> équipage rouge.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Casabianca</i> équipage bleu.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Casabianca</i> équipage rouge.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Émeraude</i> équipage bleu.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Émeraude</i> équipage rouge.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Rubis</i> équipage bleu.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Rubis</i> équipage rouge.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Saphir</i> équipage bleu.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Saphir</i> rouge.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Perle</i> équipage bleu.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Perle</i> équipage rouge.
TM GSBdD Ventiseri-Solenzara.	Vedette de gendarmerie P610 <i>Gravona</i> .
TM GSBdD Versailles.	Lycée militaire de Saint-Cyr.
TM GSBdD Villacoublay.	EM-COS.
TM groupement de soutien de la base des forces françaises du Gabon.	Douala.
TM groupement de soutien de la base des forces françaises aux Émirats arabes unis.	Qatar.
	Koweït.